ISSN : 0294 - 4693
DLP 19-2-910057 7



EDITION
BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES POITOU-CHARENTES
GRANDES CULTURES

Bulletin n° 194 (02/91) du 13 FEVRIER 1991

CEREALES	**: JN0, ne plus intervenir**
TOUTES CULTURES	**: Campagnols, risques élevés dans beaucoup de secteurs**

COLZA

CHARANCONS DE LA TIGE

Situation

Les conditions météorologiques sont défavorables à l'envahissement des parcelles. Le vol n'a pas débuté.

Préconisation

Attendre pour intervenir.

CEREALES

JAUNISSE NANISANTE

Situation

15 jours de suite avec des températures minimales inférieures à 0°C ont été très défavorables aux pucerons (forte mortalité).

Préconisations

Fin du risque de contamination, plus d'intervention.

ROUILLE BRUNE

Prévision

Forte diminution du risque liée aux conditions climatiques. Même pour les levées précoces, le risque devrait être tardif (courant floraison).

TOUTES CULTURES

CAMPAGNOLS

Les résultats des piègeages effectués au cours de l'hiver 1990/91 font craindre, dans de nombreux secteurs, un risque de pullulation, à court terme (4,5 mois) ou à moyen terme (fin d'été, automne).
Le tableau ci-joint, fournit une synthèse de piégeages hivernaux.

Même si ce risque pourrait être attenué par les conditions climatiques de début Février, il est cependant nécessaire d'intervenir rapidement après observation de l'activité sur le terrain, sur les secteurs ayant des bermes très attaquées (75 % et plus).
Dans certaines prairies, jeunes céréales ou colzas, des foyers dangereux sont observés et nécessitent alors un traitement.

Concernant la lutte et les précautions à prendre, se reporter à la fiche technique ci-jointe.

P.3 .../...



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE RÉGIONAL
DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
13, Rte de la Forêt - BIARD
86000 POITIERS Tél. : 49.58.39.02

Publication périodique - Imprimerie de la Station Poitou-Charentes
Directeur Gérant : J. P. PIQUEMAL
CPPAP n° 1664 A.D.
Abonnement annuel :
Chèque bancaire ou postal à l'ordre du sous régisseur de recettes Avertissements Agricoles

PIEGEAGES CAMPAGNOLS HIVER 1990/1991

SECTEURS	DATE DES PIEGEAGES	DENSITES/HA*					IR**		% DE PARCELLES (PRAIRIES, JEUNES SEMIS), ET DE BERMES TRES ATTAQUEES.		
		A	B	C	D	MOY. SECTEUR	FEM. %	MALES %	BERMES %	PRAIRIES %	JEUNES SEMIS (A)
ST AMAND DE BOIXE	26-28/11/90	10	105	65	270	56	37	31	80	20	Qqs foyers
VILLIERS/ECHIRE	04-07/12/90	0	125	100	230	53	30,5	27,5	80	20	
AULNAY/CHIVES	11-13/12/90	0	104	20	75	12	33,5	29,0	20	15 à 20	
LUSIGNAN/COUHE	11-13/12/90	65	300	210	315	160	30,5	29,5	Quasi totalité	70	Foyers importants
LEZAY/SAUZE-VAUSSAIS CHENAY	17-19/12/90	10	180	115	500	110	12	24	Totalité	30	Quelques foyers
BEAUVOIR/COIVERT/USSEAU	18-21/12/90	0	75	15	133	18	14	7	30	10	
SURGERES	07-11/01/91	31	225	145	170	54	14	20,5	75	50	Quelques foyers
ARCHIGNY	07-09/01/91	25	100	100	271	83	16	51	Totalité	30	Quelques foyers
BRIOUX/BOUTONNE	07-09/01/91	0	90	255	535	97	38,5	32	Quasi Totalité	40	
MARANS	14-17/01/91	0	25	70	15	15	11	7			
RUFFEC	14-16/01/91	62,5	210	175	266	120	52	59	75	40	Foyers importants
AIFFRES/CHIZE	14-16/01/91	0	81	25	80	21	69	84	20	15	

* A = en jeunes semis (céréales, colzas) B = prairies > 2 ans
C = prairies < 2 ans D = refuges (bermes, chaumes)

** : indices de reproduction = % de femelles, de mâles actifs.

Observations

Les piégeages hivernaux n'ont pas pu être réalisés sur le secteur de Thouars/Airvault ; toutefois des observations visuelles effectuées fin octobre, montraient que beaucoup de bermes et chemins enherbés étaient fortement peuplés ; ponctuellement, des foyers étaient également observés dans des luzernes.



FRDEC Franche Comté

ACTA INRA

LE CAMPAGNOL DES CHAMPS

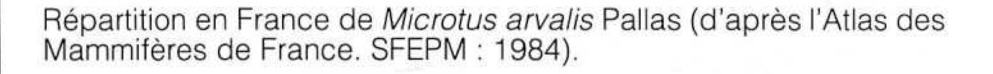
Microtus arvalis

Ministère de l'Agriculture et de la Forêt - DGAL - S/Dir. PROTECTION DES VEGETAUX

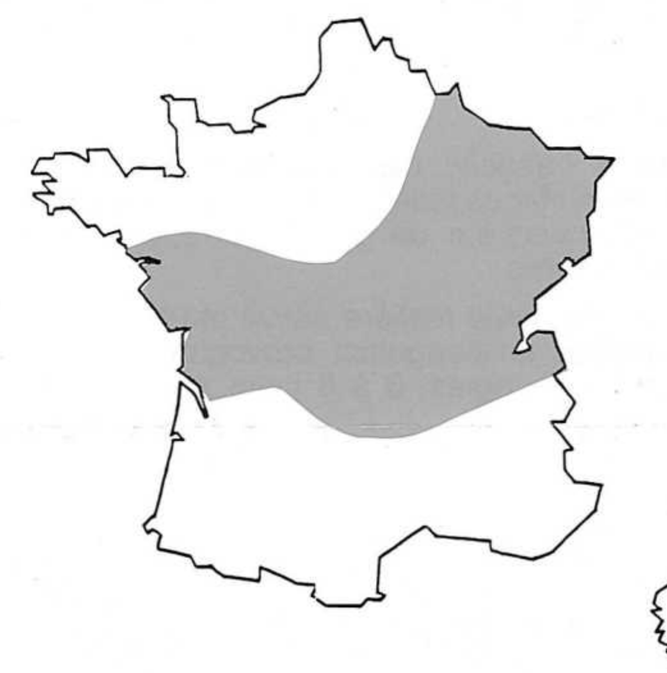
Où le trouve-t-on ?

Il est présent sur la majorité du territoire et susceptible de pulluler dans sa zone médiane, principalement dans les sols argilo-calcaires.





Répartition en France de *Microtus arvalis* Pallas (d'après l'Atlas des Mammifères de France. SFEPM : 1984).



Principales zones de forte abondance en 1988.

Identification de l'espèce

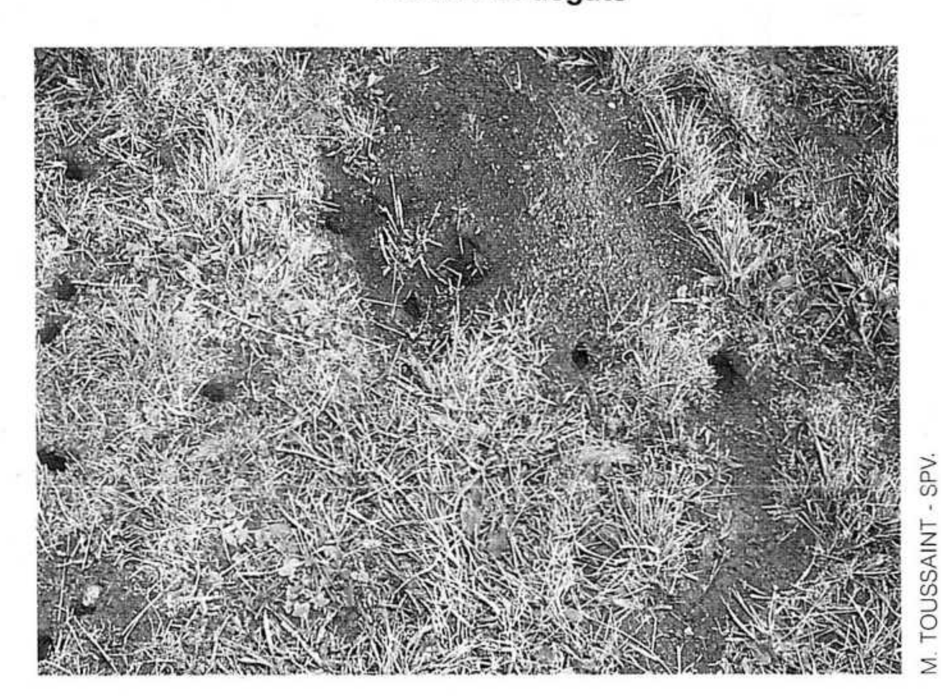
Animal adulte



J.-Ch. BOUVIER

Longueur moyenne : tête et corps : 105 mm.
Queue : 32 mm.
Poids : 15 à 40 g.

Terriers et dégâts



M. TOUSSAINT - SPV.

Diamètre moyen des trous : 3,5 cm.

Signes de présence : crottes sur les coulées, brins d'herbe coupés à l'orifice des galeries.

Biologie :

La période de reproduction s'étend en général de mars à octobre et peut se poursuivre en hiver si les conditions sont favorables. La femelle fait 1 à 5 portées de 1 à 10 petits (plus fréquemment 3 à 6). L'espérance de vie du campagnol des champs varie de 1 à 3,5 mois selon sa saison de naissance. La durée maximale de vie ne dépasse pas 12 mois.
A noter également la précocité de la maturité sexuelle : environ 1 mois. La gestation dure 3 semaines. Les densités de population peuvent dépasser exceptionnellement 1.000 individus à l'hectare.

Dégâts :



Le campagnol des champs est avant tout un herbivore, mais il consomme aussi des graines et des racines.
Il mange et gaspille environ 2 fois son poids en matière verte par jour.
Une jeune luzerne peut être ainsi totalement détruite et, en céréales à paille, les pertes après épiaison peuvent atteindre 40 à 60 %.
De même, ce rongeur occasionne des dégâts importants sur prairies, cultures porte-graines, jeunes colzas et jeunes céréales.
En vergers, il peut ronger le collet des arbres fruitiers.

Centre Impression Limoges 1990

Stratégie de lutte

Les prédateurs (Belette, Hermine, Renard, rapaces) jouent un rôle important dans la régulation des populations. Toutefois en période de pullulation, ils ne peuvent, seuls, limiter les effectifs de campagnols à un niveau économiquement tolérable.

MESURES PREVENTIVES

Elles consistent à rendre le milieu défavorable au développement des populations de campagnols : déchaumage, ramassage ou broyage des pailles, entretien des talus et bords de chemins, désherbage soigné des luzernières...

LUTTE CHIMIQUE

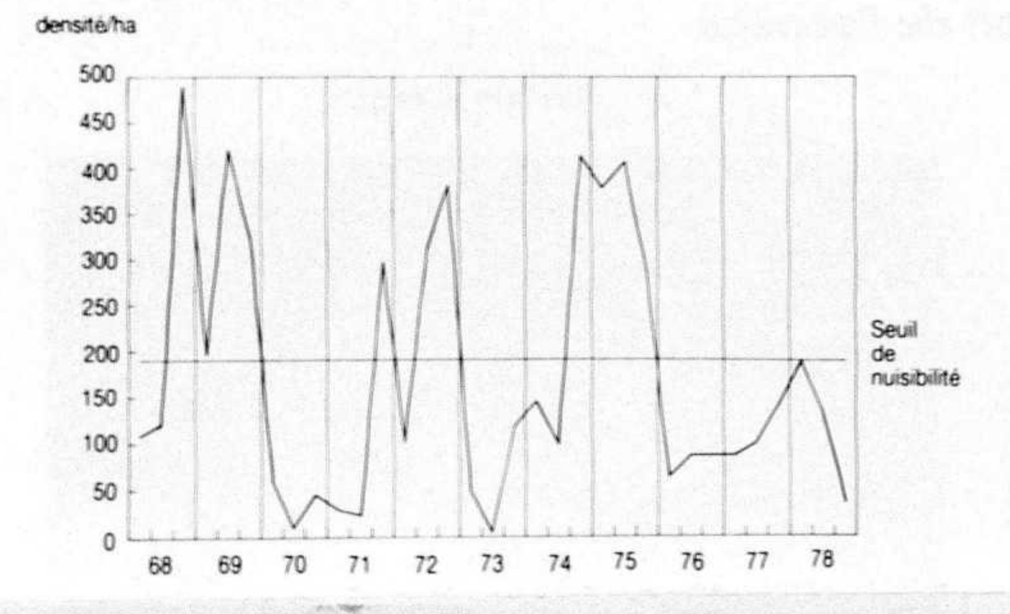
Etant donné la capacité des campagnols à recoloniser rapidement les surfaces vidées de leurs occupants, seules des luttes collectives sur de grands territoires présentent une efficacité durable.

Actuellement, une seule matière active est homologuée, le **chlorophacinone,** anticoagulant provoquant la mort des rongeurs par hémorragies, 3 à 8 jours après la première ingestion.

QUAND TRAITER ?

Des réseaux d'observation dans les régions les plus fréquemment touchées permettent, par des piégeages réguliers effectués par des spécialistes, de suivre l'évolution des populations et d'indiquer l'opportunité des traitements.

Exemple de cycle des populations en Deux-Sèvres



COUT DES TRAITEMENTS

Le prix indicatif du kg d'appât préparé à la ferme est d'environ 4 francs T.T.C., soit 60 à 80 francs à l'hectare ou au kilomètre de chemin.
Une bonne efficacité ne peut se concevoir que par une lutte collective organisée sur un territoire suffisamment vaste (une ou plusieurs communes) et impliquant le traitement simultané des parcelles et de leurs abords (talus, bordures de fossés et de chemins), à condition de se conformer strictement aux directives ci-dessus.

COMMENT TRAITER ?

Les appâts sont constitués uniquement de blé entier enrobé de concentrat huileux à 0,25 % de chlorophacinone, à raison de 3 litres par quintal de blé. Il existe également des appâts granulés prêts à l'emploi, à la même teneur de 0,0075 % en matière active.

- **Les traitements sont autorisés en surface :**

— au semoir, en lignes espacées de 5 à 6 m, à la dose de 8 à 10 g d'appât au mètre linéaire (environ 220 grains), soit 16 à 20 kg à l'ha ;
— sur les talus et bords de chemins selon la même technique ;
— en localisé : réaliser des lignes dans les zones d'activité, aux mêmes doses.

Dans tous les cas, le dispositif de distribution doit être le plus près possible du sol pour éviter que les grains ne s'éparpillent.

- **A proscrire :**

— l'épandage à la volée : **inefficace** ;
— les tas : **dangereux** pour les autres espèces ;
— les surdosages en matière active et en quantité d'appât par hectare : **inutiles et dangereux.**

- **Traitements préventifs**

En fonction des observations réalisées par les réseaux (densité, état de reproduction, âge), des traitements sont conseillés par les Avertissements Agricoles, pour empêcher le développement des populations et pour empêcher l'envahissement des cultures.
Les époques les plus favorables aux interventions sont la fin d'hiver et la fin d'été-début d'automne.

- **Traitements curatifs**

En cas d'absence ou d'insuffisance des traitements préventifs, les populations dépassent le seuil de nuisibilité (autour de 200 individus par hectare selon les cultures et les stades) ; des traitements curatifs seront alors nécessaires.